
[Imprimer](#)

JOP 2024 : la Solideo choisit les sites d'entraînement

Image

Le conseil d'administration de la Solideo a validé, le 22 mars 2019, le lancement d'un marché global de performance pour la piscine de Marville, et une première liste de sites d'entraînement pour les JOP de 2024 à construire ou à rénover.

La Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) a établi une première sélection de sites d'entraînement à construire ou nécessitant des travaux lourds en vue des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Cette liste de 13 sites, qui bénéficiera d'un financement de la Solideo, représente un montant d'investissements total de près de 54 millions d'euros : grande nef et complexe sport de l'île de Vannes (L'île-Saint-Denis), gymnase Pablo Neruda (Saint-Ouen), piscine Pont de Bondy (Noisy-le-Sec), centre aquatique de Coursailles (Aulnay-sous-Bois), piscine Georges Vallerey (Paris), piscine Fort d'Aubervilliers (Aubervilliers), gymnase Guy Mocquet (Aubervilliers), complexe sportif Auguste Delaune (Saint-Denis), palais des sports (Saint-Denis), complexe sportif Max Rousié (Paris), complexe Bertrand Dauvin (Paris), gymnase des Poissonniers (Paris).



« La liste définitive des sites d'entraînement des Jeux sera officiellement validée en 2021 par les fédérations internationales », précise la Solideo. La piscine de Colombes (Hauts-de-Seine) sera par exemple intégrée lors d'un prochain conseil.

Marché global de performance pour la piscine de Marville

Le lancement d'un marché global de performance pour la piscine de Marville à Saint-Denis – deux bassins et une nouvelle offre de loisirs – par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis a, lui, été approuvé. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération de construction de la piscine dans le Parc des sports de Marville, qui accueillera les entraînements de waterpolo lors des Jeux de 2024. L'opération doit être remarquable et répondre aux cahiers des charges de l'organisation des JOP en matière de respect de l'environnement, de ses fonctionnalités, de confort, d'intégration des technologies numériques et d'insertion sociale.

Le centre aquatique offrira 913 m² de plan d'eau couvert, comprenant un bassin sportif de 21 m de large sur 33 m de long pour l'entraînement du waterpolo, trois bassins d'activité de profondeurs différentes permettant la sensibilisation à l'eau ; un bassin sportif nordique de 15 m de large sur 25 m de long et 300 m² de plan d'eau ludique extérieur en période estivale.

La publication d'un avis d'appel public à candidatures est prévue dès la validation de la procédure par le conseil d'administration de la Solideo, pour une sélection des candidatures en juin 2019. Le programme architectural, technique et environnemental détaillé sera finalisé au mois de mai pour la signature de la convention d'objectifs prévue pour juin 2019. Le calendrier opérationnel prévoit la notification de l'offre finale au premier trimestre 2020 ; pour un démarrage des travaux début 2022 et une livraison au dernier trimestre 2023.

Stratégie d'accessibilité universelle

Le conseil d'administration a également validé sa stratégie d'accessibilité universelle qui « vise à offrir un confort d'usage optimal pour tous les usagers des ouvrages olympiques, quels que soient leurs capacités physiques, sensorielles, intellectuelles, leur âge ou leur culture, aussi bien en phase olympique et paralympique qu'en phase héritage (2025) », signale l'institution.

Une annexe à la convention d'objectifs relative à l'emploi a été adoptée afin de mettre en place un engagement de développement de l'emploi et des compétences dans les filières de la construction, de l'aménagement et des services urbains. « Les travaux nécessaires à la réalisation des ouvrages seront effectués dans le cadre de chantiers socialement exemplaires », souligne la Solideo.

Cet article fait partie du dossier **#JOP2024, projets et opportunités** : [Retrouvez le dossier complet](#)